

déversées dans les Grands Lacs. Nous faisons ce que nous pouvons, c'est-à-dire beaucoup, mais jamais assez, et c'est pourquoi le Plan vert complètera le travail que nous accomplissons.

**Mme Audrey McLaughlin (Yukon):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Environnement. L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs que nous avons signé, comme le ministre le sait, la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la Loi sur les pêcheries et les recommandations formulées par la Commission mixte internationale depuis 1972 ont attiré notre attention sur la question des Grands Lacs et de leur avenir. Dans son document de travail sur l'environnement, le ministre soutient qu'il faut poursuivre les discussions.

Pourquoi poursuivre les discussions? Il faudrait plutôt passer à l'action. La Commission mixte internationale a présenté des recommandations précises et blâmé le gouvernement pour son inaction face à l'évidence. Qu'est-ce que le ministre compte faire maintenant pour assainir les Grands Lacs? Il sait que 25 millions de dollars par année ne suffiront pas. Que compte-t-il faire pour les Grands Lacs?

**L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement):** Il y a deux ans, monsieur le Président, notre gouvernement a consolidé l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs qui prévoit toutes les nouvelles mesures que je viens de énumérer. Le Plan vert, le document de consultation, propose de poser les jalons du processus qui nous permettra de réglementer les grandes industries comme les mines, les usines de transformation des métaux, les fonderies, les centrales énergétiques, les producteurs de déchets dangereux, les usines de textiles, les raffineries de pétrole, les usines chimiques polluantes et les aciéries. Nous promulguerons des normes nationales en vertu de la LCPE. C'est une grande entreprise pas facile à réaliser, et j'espère que l'opposition nous appuiera lorsque viendra le temps d'adopter ces mesures.

[Français]

**Mme Audrey McLaughlin (Yukon):** Monsieur le Président, ma dernière question s'adresse aussi au ministre responsable de l'environnement. Maintenant que nous avons repris le dialogue avec les Américains sur les pluies acides, il est enfin possible de croire que des progrès vont être accomplis. Le gouvernement est-il enfin prêt à assumer ses responsabilités? Le gouvernement va-t-il verser l'argent nécessaire pour implanter un plan d'action concernant les pluies acides? L'argent doit être. . .

### Questions orales

[Traduction]

. . . débloqué pour mettre en oeuvre un programme de lutte contre les pluies acides. Le gouvernement est-il disposé à le faire dès maintenant?

[Français]

**L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, nous savons tous que l'une des raisons principales pour lesquelles les États-Unis ont décidé finalement d'adopter les mesures que nous connaissons, et qui sont présentement devant le Congrès, c'est justement que le Canada a pris les devants et a instauré lui-même un programme de réduction de 50 p. 100 de ses propres émissions. Nous savons tous qu'au moins 500 millions de dollars ont été dépensés pour réaliser ce programme. Je crois que nous devrions être fiers des efforts que nous avons faits. Nous devons maintenant, dans les autres parties du pays, dans les trois autres provinces qui ne sont pas touchées par le plan de réduction, faire en sorte de stabiliser les émissions et de nous pourvoir d'un plan qui complètera tout cela. Mais l'essentiel a été accompli puisque nous savons, d'après les rapports des scientifiques, que grâce aux mesures que nous avons déjà adoptées et qui seront complétées dès 1994, que les 14 000 lacs canadiens qui sont morts par l'acide sulfurique vont renaître. Alors, je crois que nous devrions aujourd'hui au moins, un peu avant Pâques, nous faire un peu plaisir entre nous et nous féliciter de ce que nous avons réussi au point de vue des pluies acides.

[Traduction]

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, le ministre de l'Environnement sait très bien que la Loi canadienne sur la protection de l'environnement ne régit que 44 produits chimiques sur 30 000. Il sait également que, même 125 millions de dollars, même si cela semble être une somme énorme, ne suffiront pas pour régler le problème.

Compte tenu de la question cruciale que la commission a soulevée hier au sujet de la santé de millions de Canadiens et d'Américains, quelles mesures supplémentaires le ministre a-t-il l'intention de prendre pour faire face à cette situation d'urgence?

**L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je suis heureux que le député ait mentionné la liste des 44 substances d'intérêt prioritaire. Il faut bien mettre les choses en perspective, autrement les données risquent d'être faussées. En fait, des centaines de substances sont regroupées dans ces 44 catégories de substances. Ce sont les principales, c'est-à-dire les plus toxiques et les plus dangereuses. Cela signifie que, une fois que le processus d'évaluation sera termi-